
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 07 SEPT 2020

N° 20..0642 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement d'un (01) élève Conservateur d'Archives, session 2020.

Ce sont :

CONSERVATEURS D'ARCHIVES

ADMISSIBLES

| N° | NOM ET PRENOM (s) | MATRICULE | RECEPISSE | DATE NAISS. |
|----|--------------------------|-----------|---------------------|-------------|
| 1 | HIEN DOMEDJILE GEORGES | 324654 | 2610_1873_6425_6329 | 10/10/86 |
| 2 | KONKOBO ANTOINE | 261985 | 2610_3460_5179_1764 | 12/10/83 |
| 3 | OUEDRAOGO HAROUNA | 260731 | 2610_0238_4397_8953 | 18/02/88 |
| 4 | TRAORE MOCTAR | 280815 | 1026_4503_7914_5106 | 27/11/86 |
| 5 | ZIDA WENDEASSIDA GEORGES | 280435 | 2610_8631_7814_8495 | 20/03/85 |

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Soulémane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon